

GRILLE DES PRINCIPAUX EFFETS DES LIAISONS SOUTERRAINES (LISTE NON EXHAUSTIVE)

	ELEMENTS ENVIRONNEMENTAUX	EFFETS PREVISIBLES	POSSIBILITES DE REDUCTION DE L'EFFET (EXEMPLES)
MILIEU PHYSIQUE	Zone humide	Altération de la zone humide en phase travaux. Peu ou pas de risque de drainage ou de modification des circulations d'eau en zone de terrains plats	<ul style="list-style-type: none"> - Modalité des travaux (platelage pour accès des engins) - Reconstitution des sols (couche par couche) - Choix de la période des travaux (période sèche) - Compensation en dernière extrémité si évitement et réduction insuffisants
	Réseau hydrographique : cours d'eau classé L.214-17, cours d'eau frayères (L.432-3) et axes migratoires	Risques de pollutions accidentelles en phase chantier (matières en suspension, hydrocarbures...) lors des travaux à proximité des cours d'eau et incidence indirecte sur les peuplements piscicoles Risques de perturbations des continuités écologiques et des habitats aquatiques et/ou de destruction des frayères lors du passage en ensouillage des cours d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation de la technique de franchissement (sous-œuvre par exemple) - Reconstitution des berges si altérées
	Autres cours d'eau	Risques de pollutions accidentelles en phase chantier (matières en suspension, hydrocarbures...) lors des travaux à proximité des berges ou lors du passage en ensouillage	<ul style="list-style-type: none"> - Adaptation de la technique de franchissement (sous-œuvre par exemple) - Reconstitution des berges si altérées
	Captages pour l'alimentation en eau potable	Forage profond donc généralement peu ou pas d'effets (voir arrêté DUP des captages ou avis hydrogéologue agréé)	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des prescriptions des arrêtés de DUP ou des avis des hydrogéologues agréés
MILIEU NATUREL	Sites protégés ou inscrit à des inventaires	Risques d'altération principalement en phase travaux des habitats et des espèces qui ont justifié la désignation de ces sites Risques de perturbations temporaires des fonctionnalités écologiques en phase chantier	<ul style="list-style-type: none"> - Etude de l'impact spécifique (incidence Natura 2000 par exemple)
	Habitats naturels (forêts, landes, prairies, zones humides, dunes...) et biodiversité ordinaire	Destruction d'habitats et fléchissement de la biodiversité inféodée Pour les milieux forestiers et bocagers, servitude de non boisement sur une largeur de 7 m	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des habitats - Choix du tracé de détails
	Espèces végétales protégées	Risque de destruction par l'emprise de la tranchée.	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaires écologiques - Evitement lors de la définition du tracé de détail - Adaptation période de chantier - Compensation en dernière extrémité si évitement et réduction insuffisants
	Espèces animales protégées	Risques de dérangement et/ou de destruction (écrasement, chute dans la tranchée ouverte...) en phase chantier variable selon les espèces Risques de destruction de l'habitat d'espèces protégées (par exemple en zone boisée, destruction d'arbres gîtes)	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaires écologiques - Evitement lors de la définition du tracé de détail - Adaptation période de chantier - Compensation en dernière extrémité si évitement et réduction insuffisants
	Plantes invasives	Risques de propagation des invasives lors du chantier	<ul style="list-style-type: none"> - Inventaire des plantes invasives - Nettoyage engins de chantiers - Pas de transport des terres avec réutilisation sur un autre secteur du chantier
MILIEU HUMAIN	Habitat et cadre de vie	Gêne pendant le chantier : bruit, difficulté de circulation, poussière...	<ul style="list-style-type: none"> - Information des riverains - Réduction au strict minimum de la durée des travaux (mode opératoire spécifique) - Travail spécifique sur la source de gêne pour la réduire au minimum - Gestion des accès particulier (balisage, pont lourd ou léger pour enjamber de la tranchée ...)
	Urbanisme	Risque d'emprise sur des Espaces Boisés Classés ou des zones constructibles	<ul style="list-style-type: none"> - Modification PLUi - Indemnisation par conventionnement notarié
	Réseau routier	Perturbations de la circulation pendant le chantier. Incidence plus marquée pour les axes à fort trafic et/ou supportant un trafic domicile – travail Risques d'altération de chaussée	<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place déviation - Mise en place alternat - Adaptation ponctuelle des horaires du chantier (mais impossible sur certaines phases par exemple déroulage des câbles et jonctions) - Remise en état chaussée en coordination avec le gestionnaire de la voirie
	Economie / Commerces	Perturbations des accès aux commerces et/ou entreprises pendant le chantier (accès véhicules, parking ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Travail spécifique à mener pour minimiser la gêne
	Tourisme	Perturbations des accès aux sites touristiques, activités récréatives pendant le chantier (accès piétons, accès véhicules, parking ...)	<ul style="list-style-type: none"> - Travail spécifique à mener pour minimiser la gêne
	Sylviculture	Gêne à l'exploitation en phase chantier Servitude de non boisement en cas de passage en zone boisée	Indemnisation exploitant forestier
PAYSAGE ET PATRIMOINE	Paysage	Modifications temporaires du paysage en phase chantier Modification du paysage en cas de traversée de zones boisées (servitudes de 7 m)	Limitation des coupes au strict nécessaire (adaptation des moyens chantiers)
	Patrimoine archéologique	Risques d'atteintes au patrimoine archéologique	Fouilles préventives, surveillance durant les travaux de terrassement